

Compte-rendu de la réunion du 19 Juin 2013 à la mairie de Saint Denis de l'Hôtel

Représentants de la mairie

Mme Caro, adjointe au sport
M. Robert, directeur des service techniques
M. Thiebaut, policier municipal
M. Macé, responsable de la voirie
Mme Théophile, coordinatrice de la Vie Locale

Demands acceptées

-accord de la mairie pour retirer les chaînes gênant le passage des coureurs
Il y a une clé commune pour les chaînes : la mairie nous en prêtera deux qu'il faudra retirer le vendredi 11/10 après-midi auprès du service technique.

-des barrières, sur lesquelles les arrêtés pour la circulation seront fixés, seront mis à disposition de l'association

-la mairie nous prête également des plots et des « balairoads »(qui seront stockés par la mairie sur le trottoir de la rue Puiseau avec les barrières , à ranger au même endroit après la course)

-l'association s'engage à prévenir les riverains des difficultés de circulation

Demands d'autorisation à adresser au maire

-présence du policier municipal
-passage de la course par le chemin communal du Parc de St Denis de l'Hôtel
-autorisation pour passage de cyclistes par le Parc
-installation d'une banderole à St Denis de l'Hôtel 15 jours avant les courses